

CONDITIONS GENERALES DE VENTE EN LIGNE DES TITRES DU RESEAU DE TRANSPORT URBAIN DE LA CAPI Réseau RUBAN

Les présentes conditions générales de vente sont conclues entre :

- Société SERUS - réseau RUBAN, dont le siège social est situé avenue du Lémand – 38090 Villefontaine

Et

- Le client, dans le cadre de la vente par internet des titres de transport RUBAN

Le réseau « RUBAN » est le réseau de transport urbain de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI).

PREAMBULE

Tout achat d'un titre de transport en ligne figurant sur le site d'achat du réseau urbain RUBAN suppose la consultation et l'acceptation préalable des présentes conditions générales.

En conséquence, le client s'engage à lire attentivement les présentes conditions générales de vente par internet car elles constituent un contrat électronique ainsi que les conditions spécifiques pour chaque titre de transport commandé.

Le client reconnaît être parfaitement informé du fait que son accord concernant le contenu des présentes conditions générales ne nécessite pas la signature manuscrite de ce document, dans la mesure où le client souhaite acheter en ligne les titres de transports disponibles.

Le client doit sauvegarder et/ou imprimer les présentes conditions générales de vente pour une conservation sûre et durable, lui permettant de pouvoir les invoquer à tout moment si besoin était.

Le site d'achat en ligne du réseau urbain RUBAN est réservé au client souhaitant effectuer le rechargement de son titre de transport sur sa carte nominative OÙRA !.

Pour son premier achat d'un titre de transport, le client devra se présenter aux Point INFO RUBAN de Villefontaine, l'Isle d'Abeau ou Bourgoin-Jallieu :

Point Info RUBAN Bourgoin-Jallieu

37 bis, bld Saint-Michel - 38 300 BOURGOIN-JALLIEU

Arrêt : « Pont Saint-Michel » des lignes **C D** et **M** - Tél. 04 74 28 04 99

Point Info RUBAN Villefontaine

Place Mendès France - 38 090 VILLEFONTAINE

Arrêt : « Saint-Bonnet Centre » des lignes **A B** et **F** - Tél. 04 74 96 48 07

Point Info RUBAN Isle d'Abeau

Espace Jeunesse Emploi : 13 promenade des Baldaquins - 38 080 L'ISLE D'ABEAU

Arrêt : « Triforium » des lignes **D** et **M** - Tél. 04 74 18 20 38

Le « clic » que le client exécutera après avoir rempli son formulaire de commande constitue la validation de celui-ci et vaudra acceptation irrévocable des présentes conditions générales de vente par internet lorsque la commande aura été validée.

Les présentes conditions de vente par internet sont en permanence accessibles sur le site d'achat en ligne du réseau RUBAN et identifieront le cas échéant leur période d'application en cas de modifications ou d'évolutions de ces dernières.

Le réseau RUBAN se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales à tout moment, sans préavis, étant entendu que de telles modifications seront inapplicables aux ventes préalablement conclues.

En conséquence, le client ne peut commander de titres de transports que s'il accepte toutes les conditions prévues ci-dessous. Le client déclare avoir la capacité de conclure le présent contrat, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle.

Le client garantit la véracité et l'exactitude des informations qu'il fournit. Une utilisation du site frauduleuse ou qui contreviendrait aux présentes conditions générales pourra entraîner le refus par le réseau RUBAN à tout moment, de permettre au client d'accéder aux prestations proposées sur ledit site.



1 - DÉFINITIONS

- **CLIENT** : le client désigne l'internaute bénéficiant d'ores et déjà d'une carte à puce OÙRA ! nominative et qui souhaite recharger un titre de transport du réseau RUBAN.
- **VENDEUR** : le vendeur désigne le réseau urbain RUBAN
- **SUPPORT** : le support désigne la carte à puce OÙRA ! nominative sans contact du réseau RUBAN.
- **TITRE DE TRANSPORT** : un titre de transport constitue un contrat entre le client et le vendeur. Dans le présent document, il désigne un titre à recharger sur la carte à puce OÙRA ! nominative du client.
- **RECHARGEMENT** : Le rechargement désigne l'achat d'un titre de transport sur la carte à puce nominative du client utilisable par le biais de ce support.
- **TELEDISTRIBUTION** : la télédistribution désigne le processus informatique permettant au titre acheté d'être chargé sur le support.

Le client est informé que le dispositif, objet des présentes conditions, ne fonctionne qu'avec les versions de WINDOWS supérieures à WINDOWS 2000 et avec les navigateurs Microsoft Internet Explorer (d'une version au moins équivalente à 6) et avec Mozilla Firefox (d'une version au moins équivalente à 3).

2 - TITRES DE TRANSPORT DISPONIBLES À LA VENTE PAR INTERNET

Sont disponibles à la vente les titres de transports suivants :

- Carte 10 voyages
- Abonnement annuel adulte
- Abonnement annuel jeune
- Abonnement mensuel adulte
- Abonnement mensuel jeune

Le site internet propose automatiquement et uniquement les titres de transports dont vous pouvez bénéficier, selon votre droit à réduction intégré sur le support.

3 - DESCRIPTION ET DISPONIBILITÉ DU SERVICE

Le client reconnaît expressément que les différences de capacité des différents réseaux et des sous réseaux de l'internet, ainsi que l'afflux de connexions par les clients à certaines heures peuvent allonger les délais de transmission et d'échanges d'informations. En conséquence, la responsabilité du réseau RUBAN s'agissant de tout délai relatif à l'échange et la transmission d'informations par voie électronique est expressément limitée à la sortie de ses routeurs IP installés chez l'hébergeur.

En aucun cas, la responsabilité du réseau RUBAN ne pourra être recherchée si son serveur permettant l'échanges des services devait être indisponible pour des raisons échappant raisonnablement à son contrôle, telles que notamment, la défaillance du réseau public de distribution d'électricité, la grève dudit réseau, la défaillance ou grève des opérateurs dont dépend la banque du réseau RUBAN pour assurer la connexion au réseau, guerres, émeutes, tempêtes, tremblements de terre.



Le réseau RUBAN pourra également interrompre les échanges par communications électroniques relatifs aux présents services à des fins de maintenance de ses propres infrastructures réseaux. Dans ces conditions, le réseau RUBAN ne saurait garantir un fonctionnement du service sans interruption durant ces périodes et décline toute responsabilité à ce titre, le client renonçant expressément à se prévaloir d'une quelconque indemnité pour les éventuels préjudices directs ou indirects pouvant résulter d'une interruption de service.

4 - MODALITÉS DE COMMANDE

La procédure de passation des commandes en ligne comporte au minimum les étapes suivantes :

1. Le client préalablement inscrit au service d'achat en ligne doit s'identifier à l'aide de son identifiant et de son mot de passe.

Il est précisé que ces identifiants et mots de passe sont personnels, toute utilisation de ces derniers étant faite sous l'entière responsabilité du client.

2. Le client effectue sa recherche dans la liste des titres de transport proposés à la vente.

3. Suite à sa requête, le site présente au client un ou plusieurs titres de transport

4. Le client clique sur le titre de son choix

5. Le client peut s'il le souhaite acheter plusieurs titres de transport qui viennent s'incrémenter dans un panier d'achat.

6. Un récapitulatif reprenant l'ensemble des articles, leur prix et le prix total du panier, permet au client de vérifier le détail de sa commande. Le client doit s'assurer que toutes les informations affichées sont conformes à ses achats. Le cas échéant, il peut rectifier les éventuelles erreurs en supprimant des articles du panier ou en supprimant le panier complet.

7. Le client peut ensuite, sous réserve d'avoir préalablement accepté les présentes conditions générales de vente par internet, valider sa commande.

8. Le client paie sa commande en ligne en mode sécurisé par carte bancaire au comptant.

Cette validation expresse en ligne par le client des conditions générales de vente, suivie du paiement en ligne du (ou des) titre(s) de transport commandé(s), constituera la preuve de l'expression de son consentement. Si l'opération d'achat est rendue impossible du fait d'une erreur ou d'un oubli du client dans la saisie, le client devra renouveler l'ensemble du processus de commande de titre, aucune somme n'étant débitée sur son compte.



9. Un reçu de vente est généré, enregistrable et/ou imprimable par le client. Une confirmation de l'acte d'achat sera envoyée au client sur son adresse mail. Il est recommandé au client de conserver et/ou d'imprimer les reçus et/ou messages électroniques car ceux-ci constituent une preuve de sa commande et du bon déroulement de l'achat.

10. Le téléchargement du titre de transport sur la carte nominative OÙRA ! sera effectif dans une échéance de 72h en moyenne après l'acte d'achat. Il sera chargé dès que le client validera sa carte à bord d'un véhicule, en lecture sur la borne automatique ou suite à un passage au Point Info Ruban.

11. Dans l'intervalle du chargement du titre acheté en ligne, le client peut se doter d'un ticket unitaire, disponible auprès du conducteur, pour circuler sur le réseau RUBAN.

Les parties déclarent expressément que les courriers électroniques et données échangées de manière électronique auront entre elles la valeur d'une preuve écrite et renoncent à exiger toute confirmation par lettre.

5 - PRIX

Les prix sont exprimés en euro, toutes taxes comprises et frais de livraison inclus. Le règlement des titres de transports achetés en ligne se fait par paiement comptant par CARTE BLEUE, MASTERCARD ou VISA acceptées en France.

Le paiement par carte bancaire se fait par l'intermédiaire d'un système de paiement sécurisé. Il est précisé que le réseau RUBAN ne conserve en aucun cas les données bancaires liées au paiement de la commande.

Le client garantit qu'il est pleinement habilité à utiliser la carte bancaire fournie pour le paiement de sa commande et que cette carte bancaire donne accès à des fonds suffisants pour couvrir tous les coûts résultant de l'utilisation des services du site internet d'achat en ligne.

Le compte bancaire du client sera débité après la validation de la commande, selon les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers. Le payeur doit obligatoirement être majeur ou mineur émancipé.

6 - TELEDISTRIBUTION : RISQUES LIÉS A LA TELEDISTRIBUTION à J+3

Le titre de transport est télédistribué sur le support du client à partir d'un appareil de vente ou de validation du réseau Ruban à condition que le paiement du client soit accepté. La télédistribution désigne le processus informatique permettant au titre acheté d'être chargé sur la carte OÙRA !.



Le client est informé que dans le cas où le paiement a été réalisé et le titre n'est pas télédistribué sur la carte OÙRA ! dans un délai de 72 h après l'acte d'achat, il lui appartient d'envoyer un message par à l'adresse suivante : contact.ruban@serus.fr, accompagné de son reçu de vente. Le réseau RUBAN analysera la situation, et prendra contact dans les plus brefs délais avec le client pour solutionner le problème.

Le client est donc informé de la nécessité d'anticiper au maximum son achat pour pouvoir voyager en toute tranquillité.

7 - RÉCLAMATIONS

Toute réclamation doit être adressée au réseau RUBAN sur le site Internet www.rubantransport.com (onglet : Ruban/Réclamation).

Toute réclamation sur la non conformité du support livré devra être signalée par le client dans les 3 jours ouvrables à compter de la date de livraison.

Le réseau RUBAN s'engage à traiter toute réclamation dans les plus brefs délais.

8 - SERVICE APRÈS-VENTE

- Perte ou vol

Conformément à la réglementation en vigueur sur le réseau de transports RUBAN, le client ne peut voyager sans titre de transport.

En cas de perte ou de vol de la carte à puce nominative OÙRA !, le client devra le signaler au plus tôt en se présentant au Point Info RUBAN pour demander un duplicata de la carte ainsi que la reconstitution du titre facturé 8€.

- Dysfonctionnement des supports de titre

En cas de dysfonctionnement de la carte OÙRA !, le client devra le signaler au plus tôt en se présentant au Point Info RUBAN pour demander un duplicata de la carte.

Il est néanmoins précisé qu'en cas de détérioration de la carte par le client, la rendant impropre à son utilisation, aucun échange ni remboursement ne sera effectué.

9- DROIT DE RÉTRACTATION

Le client ne dispose pas de droit de rétractation en matière de contrat de fourniture de service de transport (article L 121-20-4 du code de la consommation). La commande du client est donc réputée ferme, définitive et irrévocable.



10 - CONDITIONS D'UTILISATION DES SUPPORTS DE TITRES DE TRANSPORT

La carte sans contact nominative OÙRA ! devra être présentée lors des contrôles.
En cas de doute sur l'identité de l'abonné, lors du contrôle, il peut être demandé un justificatif d'identité.

Le client s'engage à respecter le règlement en vigueur sur les lignes de transports du réseau de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère notamment concernant l'utilisation de la carte sans contact nominative OÙRA !

11 - DROIT APPLICABLE, ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Tout litige relatif aux Conditions Générales, et de manière plus générale, à l'ensemble des achats effectués sur le site internet du réseau RUBAN relève du droit français applicable et est de la compétence exclusive des tribunaux de Grenoble pour tout litige.

Pour tout renseignement : www.rubantransport.com (onglet Ruban/Contacts)